

Gina Abou Fadel Saad - Henri Awaiss  
Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth  
Université Saint-Joseph - Liban



**Résumé :** *Première école de traduction et d'interprétation au Liban, l'ETIB a été fondée en 1980 au sein de l'Université Saint-Joseph. Ce fut la concrétisation du rêve de deux pères Jésuites : René Chamussy et Roland Meynet. A l'époque, c'était une pure folie car la guerre au Liban battait son plein et les locaux de l'ETIB se trouvaient sur les lignes de démarcation. Les fondateurs, de par leur courageuse entreprise, ont voulu faire passer un message; celui de la tolérance, de la communication, de l'acceptation de l'autre, différent de soi. Ils ont voulu aussi, et avant tout, que les jeunes restent enracinés dans leur pays. Cet article se propose de montrer comment, au travers d'une présentation des principes de travail et d'éthique de l'ETIB, il est possible de contribuer à plus de tolérance, de compréhension et donc de coopération pacifique entre les hommes et les peuples.*

**Abstracts :** *The ETIB is the first school of translation created in 1980 at Saint-Joseph University in Lebanon. It was the project of two Jesuits: René Chamussy and Roland Meynet. In these times, it was unbelievable because Lebanon war was at its height and the ETIB locals were on the border lines. Their courageous project led the founders to extend a message of mercy between humans where differences are accepted and harmonized. For all that, they also encouraged young people to dwell in their country. This contribution aims to demonstrate that it is possible to work for sympathy, tolerance and for a better human cooperation in keeping with the ETIB values.*

**Mots-clés :** *traductologie, traduction, interprétariat, compréhension, tolérance, communion des langues cultures.*

Fidèle à l'histoire et à la situation culturelle du Liban, l'ETIB a voulu dès le début promouvoir un bilinguisme arabe (langue A) français (langue B) équilibré. La troisième langue de l'Ecole fut l'anglais (langue C). Dix ans plus tard, des efforts furent déployés au sein de l'institution pour que l'anglais puisse accéder lui aussi au rang de langue B. Toutefois, au-delà de la maîtrise des langues qui n'est qu'un préalable, et de l'aptitude à traduire qui peut n'être qu'une technique, l'Ecole voulait faire acquérir à ses étudiants deux qualités indispensables, tant au traducteur qu'à l'interprète, d'abord apprendre à travailler, c'est-à-dire à

comprendre, réfléchir et s'exprimer. Il s'agit par là de développer chez l'étudiant l'attention et la capacité d'écoute, la rapidité de saisie et de sélection des informations, l'habitude de la synthèse et la finesse de l'analyse, la précision et la clarté de l'exposition. La deuxième qualité est d'acquérir la notion de système car tout fait linguistique, économique, juridique, religieux, n'est compréhensible que situé dans son système. Le traducteur ou l'interprète doit être capable de saisir comment chaque société ou culture organise à sa manière la réalité; il doit également être à même de replacer chaque notion dans le domaine de connaissance auquel elle appartient. Sans abdiquer ses opinions, convictions et engagement, il doit, plus que d'autres peut-être, développer ouverture d'esprit et tolérance puisqu'il est un agent de la communication interlinguistique et interculturelle.

### L'admission

Depuis plusieurs années, on entrait à l'ETIB par un concours organisé en octobre, après le Baccalauréat. Les candidats attendaient donc la publication des résultats pour être fixés sur leur sort, et en cas d'échec, cherchaient une autre orientation. Pour limiter cette incertitude, l'ETIB a décidé d'aménager désormais trois modes d'admission, sur dossier, sur concours, sur titre. S'il choisit le premier mode d'admission, le candidat constitue un dossier scolaire. Un jury examine, sous anonymat, les dossiers présentés et attribue à chacun une note permettant de les classer. Il est aussi possible au candidat de présenter un concours d'entrée dans lequel sont contrôlées ses compétences orales et écrites dans les trois langues de l'École et permettant aussi de vérifier sa formation intellectuelle et culturelle et ses méthodes de travail. Un étudiant qui obtient la mention *Très Bien* au baccalauréat libanais ou français peut être admis sur titre. Des admissions parallèles sont possibles sur étude par la Commission d'équivalence de l'Université des documents présentés par le candidat.

### La formation

Depuis que l'ETIB a adopté le système européen des crédits transférables (ECTS), elle décerne des Licences, des Masters et des Doctorats. La Licence en langue vivante, option traduction, s'obtient normalement après 6 semestres d'étude en tronc commun (180 crédits<sup>2</sup>); le Master en traduction ou en interprétation après 4 semestres (120 crédits). Pour être admis à s'inscrire en cycle doctoral, il faut, en plus du Master, prouver une expérience professionnelle de 3 ans au moins. Les matières sont regroupées en modules. Les principaux modules sont : *Langues et cultures, Multidisciplinaires, Initiation à la traduction, Stratégies de traduction, Domaines de traduction, Théorie de la traduction* et pour la formation en interprétation : *Traduction à vue, Simultanée, consécutive, Communication, Terminologie, Structure et Théorie*.

Les problèmes linguistiques des étudiants et leurs lacunes dans les trois langues de l'École, l'arabe, le français et l'anglais sont réglés à l'arrivée. Un semestre entier est réservé au tout début de la formation aux cours de langues. Puis vient l'ouverture aux différents domaines de la connaissance : droit, économie, questions d'actualité, histoire, religions et textes sacrés, organisations internationales, biologie, médecine, informatique (NTIC), etc.

La formation au processus de traduction, elle, se fait graduellement et se répartit sur les années d'enseignement :

- Initiation à la traduction d'abord : l'enseignant amène les étudiants petit à petit, et au moyen d'exercices ciblés, à définir nettement l'opération traduisante en tant qu'acte de communication utilisant la langue comme vecteur uniquement et à initier les apprenants à cette activité intellectuelle en la distinguant des pratiques scolaires en thème et en version qui relèvent plus de la traduction linguistique que de la traduction professionnelle.
- Stratégies de traduction ensuite : Ces cours visent à former les étudiants à l'approche analytique du texte source et aux différentes stratégies de traduction tributaires des convictions dogmatiques du traducteur, de la nature du destinataire et de la fonction du texte.
- Domaines de traduction en troisième lieu : La spécificité de l'enseignement à l'ETIB réside dans cette nouvelle manière de voir les choses; le texte n'est plus qualifié de général ou de spécialisé, comme c'était la coutume dans les écoles de traduction; il appartient désormais à un domaine spécifique de la connaissance. C'est donc sous l'angle du domaine que sont abordés les différents textes. Les principaux domaines traités sont le juridique, l'économique, le médical, le technique, le littéraire, le médiatique, le publicitaire. Mais en fin de compte, il est bien impossible de couvrir tous les domaines et, partant, tous les genres que chaque domaine rassemble. De toute cette approche, on retiendra la notion de domaine. Voilà le plus important. Sans vouloir faire de cette approche une théorie ou un courant traductologique, l'ETIB la met en avant tout en insistant sur la structuration des programmes et la progression pédagogique qui en découle.
- Les questions théoriques de traductologie, d'histoire de la traduction, de terminologie et de pédagogie de la traduction viennent couronner la formation dotant l'apprenti-traducteur du bagage qui lui est indispensable pour l'élaboration de la problématique de son mémoire de fin d'étude. La rédaction du mémoire est préparée par un cours intitulé *Atelier de mémoire*. Un stage professionnel est également requis pour l'obtention du Master.

Depuis 2004-2005, le Master s'est scindé en deux : un Master de recherche et un Master professionnel. Seul le détenteur d'un Master de recherche a la possibilité de continuer une formation doctorale.

Par ailleurs, l'admission en Master d'interprétation est soumise à un examen d'entrée censé évaluer, chez le candidat, les aptitudes de réception du message oral et de sa reformulation. Un jury international rassemblant au moins deux interprètes, membres de l'AIC<sup>3</sup> fait passer aux étudiants, en fin de parcours, les épreuves requises pour l'obtention du Master. Il est indispensable pour toute école de traducteurs et d'interprètes qui propose une formation universitaire, et qui veut perdurer, de se vouer à la réflexion théorique, notamment par le biais de la recherche qui est le fondement de la formation doctorale. C'est l'un des moyens qui permet à l'école de se distinguer, de façonner l'esprit des étudiants et de faire avancer la théorie.

La formation doctorale à l'ETIB a commencé en 1998. Dix huit ans après sa fondation, l'ETIB considérerait avoir atteint la maturité qui lui permettait d'aller plus loin dans sa vocation d'institution préparant les étudiants non seulement à

l'exercice de la profession mais aussi à la réflexion théorique approfondie dans le domaine de la traductologie, cette science jeune qui, de plus en plus, réclame son autonomie. La première promotion regroupait huit doctorantes, dont six diplômées en traduction et deux en interprétation. Toutes avaient acquis leur formation initiale à l'ETIB et avaient plusieurs années d'expérience tant dans le domaine de la traduction proprement dite que dans celui de l'enseignement de la traduction. Le cycle doctoral en est actuellement à sa cinquième promotion.

Dans la formation doctorale, des séminaires couvrant 100 heures sont proposés aux doctorants, animés par des traductologues locaux et internationaux sur des thèmes aussi variés que la théorie, la pédagogie et l'histoire avec toutes les problématiques qui en découlent. Des travaux sont ensuite demandés aux doctorants à la fin de chaque séminaire. Quand le besoin s'en fait sentir, des réunions entre les doctorants et les animateurs des séminaires sont fixées pour orienter ou évaluer le choix du sujet de thèse.

Il est à souligner que l'ETIB refuse de se retrouver prisonnière d'une théorie existante surtout que rien n'est encore dit en traductologie. Elle se propose de rester ouverte à toutes les réflexions qui se font sans pour autant verser dans le camp des uns ou des autres. Il est sûr qu'elle a son mot à dire et que ses prises de position théoriques se manifestent à travers son enseignement et se reflètent dans la formation doctorale qu'elle assure. Il est encore tôt pour parler d'une Théorie (avec un grand T) propre à l'ETIB. Et d'ailleurs la traductologie en est encore à ses premiers balbutiements et aucune théorie ne semble englober l'ensemble de l'activité traduisante. L'ETIB oeuvre, de toute manière, en vue d'apporter son grain de sel. Elle se penche notamment sur la phase de compréhension et essaye de prouver que la saisie du sens, dans certains genres de texte surtout, ne se fait pas automatiquement mais après un travail exégétique qui part de la forme du texte et qui est censé réduire la proportion de danger que comporte le fameux *Salto Mortale* de Ladmiral entre la phase de lecture et la phase de compréhension.

### **Le métier**

Une fois sa formation terminée, le diplômé en traduction ou en interprétation n'est pas abandonné; désormais il n'est plus une proie facile dont on pourrait abuser en l'absence d'un ordre ou d'une association censée protéger ses droits. C'est ainsi que le Service Interprétation et Traduction (SIT) a été fondé en 2003 au sein de l'ETIB. Il a un double objectif : veiller aux droits des différents acteurs de l'opération traduisante (traducteurs, interprètes, réviseurs linguistiques et disciplinaires) et assurer la qualité du produit final. C'est à travers le SIT que la version arabe du Dalloz a vu le jour. Par ailleurs, les programmes MBA de l'université Heriot-Watt et d'Edinburgh sont en cours de traduction vers l'arabe également.

La formation du traducteur et de l'interprète ne devrait pas s'arrêter au sortir de l'université. Une mise à jour constante s'impose. D'où la fondation d'une section de formation continue. Cependant, l'idée de se former continuellement était présente à l'ETIB bien avant. Cela se faisait sous forme de rencontres à des occasions diverses : colloques, intervenants étrangers, conférences... Cependant, les besoins grandissant, il s'est avéré nécessaire d'organiser des sessions de formation continue qui ne s'adressent pas uniquement aux enseignants de l'ETIB mais qui sont ouvertes à tous les professionnels du métier. Ces besoins résultent de plusieurs facteurs dont l'évolution des programmes à l'intérieur même de

l'ETIB, ce qui nécessite une continuelle mise à jour des connaissances pour les anciens diplômés de l'Ecole. De plus, l'augmentation de la masse des diplômés sur le marché libanais crée une concurrence qui ne peut être que bénéfique mais elle entraîne aussi une exigence croissante de qualité.

La section de formation continue propose des programmes sous forme de sessions ou de modules de 20 heures. Ces sessions ne peuvent constituer une vraie spécialisation ; elles permettent un perfectionnement dans un domaine ou dans un sous-domaine et offrent surtout un espace de dialogue et de discussion entre professionnels dans un cadre universitaire académique. Comme ces sessions sont organisées en collaboration avec le comité de formation et de qualification des traducteurs de la FIT<sup>4</sup>, les sujets des modules sont choisis en concertation avec ledit comité. Une première session eut lieu en juin 2001, elle comprenait deux modules parallèles. L'un s'intitulait « Lisibilité et fidélité » et l'autre « Langues et terminologies ». En 2002/2003 une deuxième session fut organisée sous le titre « Entre théorie et pratique ». D'autres sessions ont suivi sur d'autres thèmes relevant des différents domaines de la traduction et de l'interprétation. Les sessions de formation continue sont jusqu'à nouvel ordre non diplômantes. Les participants reçoivent à la fin de la session une attestation de présence signée conjointement par l'ETIB, la FIT et la CIUTI<sup>5</sup>.

### Les publications

Suite à son premier colloque, l'ETIB décide d'éditer ses propres publications en 1999. Elle fonde alors la collection *Sources-Cibles*, dirigée par Henri Awaiss et Jarjoura Hardane. Depuis, douze ouvrages ont vu le jour: Plusieurs reproduisent les actes des différents colloques qui ont eu lieu à l'ETIB. Parmi ces publications, citons notamment la traduction en arabe de la *Terminologie de la Traduction*<sup>6</sup> éditée sous les auspices de la FIT et de la CIUTI. Pour son cadeau de 25<sup>ème</sup> anniversaire, l'ETIB reçoit six ouvrages de réflexion traductologique. Quant à l'ouvrage *Pour dissiper le flou*, il rassemble une quarantaine de contributions autour d'un thème central : les différents courants traductologiques face à l'acte de traduire. En outre, les thèses des doctorants de l'ETIB sont publiées dans cette collection.

### L'ouverture internationale

L'ETIB n'a jamais voulu s'enfermer dans son cocon national. Très tôt, elle a senti le besoin et la nécessité de s'ouvrir au monde, de creuser son propre sillon aux côtés des autres écoles de traduction et d'interprétation. Elle a fait acte de présence sur la scène internationale, a adhéré aux rassemblements internationaux et a multiplié les conférences et les colloques auxquels elle conviait des traducteurs, des interprètes et des traductologues du monde entier.

Très jeune encore, l'ETIB a eu droit à ses premières lettres de noblesse : Le sérieux de la formation qu'elle assurait lui a valu la reconnaissance de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence, l'AIRC, qui lui a accordé trois étoiles dans la classification établie. Plus tard, la prestigieuse CIUTI, a envoyé un comité d'experts qui a rédigé un rapport favorable. Et voilà donc l'ETIB qui fait son entrée en 1997 dans la cour des grands. Membre associé à la Fédération Internationale des Traducteurs depuis 1993, l'ETIB assure depuis 2001, en collaboration avec cette Fédération, des sessions de formation continue. Les contacts et divers partenariats sont une occasion d'échange d'expériences et d'organisation de colloques

internationaux. L'essor commence en 1998 par un premier colloque intitulé *Traduction : Approches et Théories*. D'autres lui succèdent, notamment *Du pareil au Même : L'auteur face à son traducteur*, colloque auquel s'associe l'Instituto Cervantes, et *Traduction : La formation, les spécialisations, la profession*, colloque auquel se joignent Atlas et l'Université AL-Israa de Amman. Notons que le réseau LTT - Lexicologie, terminologie, traduction - de l'Agence Universitaire de la Francophonie avait choisi l'ETIB pour tenir en 1999 ses VIème Journées Scientifiques et que la CIUTI a décidé en 2002 d'y réunir sa 43<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Pour rendre hommage à ceux qui ont marqué la discipline par leurs remarquables apports scientifiques, l'ETIB offre chaque année la Médaille Joseph Zaarour<sup>7</sup>. Celle-ci a déjà été remise au terminologue Libanais Ahmad Chafic El-Khatib, au traductologue Français Jean-René Ladmiral et au rédacteur en chef de la Revue Meta, André Clas.

Lors du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'ETIB (1980 - 2005), des témoignages ont été donnés. En voici quelques uns :

- « ... l'ETIB invite à une nouvelle conception de l'enseignement de la traduction; la distribution de la formation en quatre moments : initiation, stratégies, domaines et théorie. » Martin Forstner<sup>8</sup>

- « L'ETIB et l'AIIC sont des amis de longue date. En effet, l'ETIB a toujours figuré dans le peloton de tête et en très bonne place sur les listes de l'AAIC.» Brigit Strolz<sup>9</sup>

- « L'objectif qui nous est fixé en tant que passeurs entre les cultures n'est pas des moindres; la mise en commun des cultures, l'apaisement des esprits, l'élévation de l'Etre, au sens Faustien, vers le bien, vers le beau et vers le noble, tout en lui préservant son intégrité. Voilà la tâche que l'ETIB a su assumer et qu'elle saura, je suis sûre, assumer aussi dans l'avenir. » Hannelore Lee-Jahnke<sup>10</sup>

## Notes

<sup>1</sup> Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth - Université Saint-Joseph

<sup>2</sup> L'année universitaire comporte deux semestres chacun de 14 semaines. Le nombre de crédits de chaque semestre est de 30 crédits. Sur les 30 crédits l'étudiant choisit un tiers parmi l'ensemble des crédits optionnels qui lui sont proposés.

<sup>3</sup> Association Internationale des Interprètes de Conférence

<sup>4</sup> Fédération Internationale des Traducteurs

<sup>5</sup> Conférence Internationale Permanente d'Instituts Universitaires de Traducteurs et Interprètes

<sup>6</sup> Delisle, Jean. Lee-Jahnke, Hannelore. Cormier, Monique. *Terminologie de la traduction*, Saint Jerome Publishing, FIT, Amsterdam, 1999

<sup>7</sup> Connu pour les fonctions administratives qu'il avait occupées au sein de l'Etat Libanais, Joseph Zaarour a été l'une des figures les plus importantes qui ont accompagné la naissance de l'ETIB. Pendant des années, il fut chef de la section d'interprétation.

<sup>8</sup> Président de la CIUTI

<sup>9</sup> Représentante de l'AAIC

<sup>10</sup> Représentante de la FIT

## Bibliographie

Delisle, J.L.-J, Cormier, H.M.. 1999. *Terminologie de la traduction*, Saint Jerome Publishing, FIT, Amsterdam.